

N°92
MAI
2026

Saint Georges



du Bois

Bulletin Municipal

Associations P35/39
Brèves P40/44
Notre commune P45/47

Vie Scolaire P28/29
Rétrospectives P30/31
Enfance/Jeunesse P32/34

Édito P2
Actualités P3/16
Conseil Municipal P17/26
Perspectives P27





Voici le premier éditorial post élections municipales. Le 15 Mars dernier, vous avez accordé votre confiance à l'équipe Ensemble pour 2026 que j'avais l'honneur de porter. Malgré la candidature d'une seule liste, vous avez été près de 53% à vous déplacer et voter, ce qui souligne votre attachement à la vie municipale et nous oblige à travers le résultat obtenu. Au nom de l'ensemble des élus de cette nouvelle équipe et en mon nom, je vous remercie vivement de cet encouragement pour les six ou sept années à venir.

Cette équipe municipale est renouvelée pour moitié, comme ce fut le cas lors de l'élection précédente de 2020.

Des boisgeorgiens et boisgeorgiennes récemment installés ou présents depuis de nombreuses années constituent la nouvelle équipe qui m'a reconduit dans mes fonctions de maire lors du premier conseil municipal le 20 Mars dernier.

Dans l'organisation de la vie municipale, cinq adjoints ont été élus, comme précédemment. Sur ces cinq, deux sont des nouveaux élus, Jacky REMARS, un boisgeorgien de longue date et Sylvain CHAMOUX, un nouveau boisgeorgien.

Les délégations des uns et des autres vous sont présentées en page ...

Pour Saint Georges du Bois, comme pour de nombreuses communes françaises, il nous faudra poursuivre notre volonté d'améliorer la vie quotidienne avec des moyens financiers restreints. Autrement dit, faire bien avec moins...

Dans notre programme électoral, nous avons pris des engagements et certains ont déjà démarré. Il en est ainsi du développement de la vidéoprotection qui nécessite un temps de préparation et un temps pour obtenir les autorisations administratives d'exploitation des images. C'est en cours.

Dans la prolongation du travail de l'équipe précédente, l'extension de la ronde verte est déjà une réalité avec l'ouverture du secteur de la route de Souigné et l'installation de la passerelle au-dessus de l'Orne Champenoise (voir page 10). Toujours dans la poursuite du travail lancé, le projet de logements du Clos du Stade (14 logements en location) a commencé et le démarrage du chantier du vestiaire devrait aussi être une réalité au jour de la distribution de ce bulletin.

La nouvelle équipe municipale est entièrement mobilisée et enthousiaste pour mettre en œuvre les engagements que nous avons pris auprès de vous.

Soyez certains que nous aurons cet objectif en permanence afin qu'ensemble nous continuions à porter l'ambition de vivre dans un village où la vie quotidienne est de plus en plus agréable.

Soyons fiers et heureux d'habiter Saint Georges du Bois.

Franck BRETEAU
Maire de Saint Georges du Bois
accueil@mairie-sgdb.fr



Nettoyage & protection durable toitures, façades & terrasses



Méthode douce sans haute pression

→ nettoyage efficace, sans abîmer votre toiture

+ Réparation & entretien de toiture

(zinguerie, gouttières, faitage, réparations courantes)



Diagnostic & devis gratuits

⚡ Intervention rapide – planning optimisé

02 55 99 44 72

www.sain-et-toit.fr

contact@sain-et-toit.fr



Un bon nettoyage ne se voit pas tout de suite... mais il dure.



Franck Breteau réélu vice-président de Le Mans Métropole



Lors de la séance d'installation qui s'est tenue le jeudi 09 avril, le nouveau conseil communautaire a réélu Stéphane LE FOLL comme président de Le Mans Métropole. Le bureau exécutif constitué notamment de 15 vice-présidents a aussi été élu. Parmi les nouveaux vice-présidents, Franck Breteau, s'est vu confié la délégation Planification urbaine : SCOT, PLUi, RLP.

Franck BRETEAU, réélu maire pour un sixième mandat

Comme dans la quasi-totalité des communes de la Sarthe, l'élection des membres du conseil municipal de Saint Georges du Bois a été obtenue à l'issue du premier tour des élections, dimanche 15 mars.

Nombre des électeurs inscrits : 1815

Nombre de votants : 958 (52,8%)

Liste « ENSEMBLE POUR 2026 » (tête le liste : Franck BRETEAU) : 860

Bulletins blancs.....: 66

Bulletins nuls.....: 32

Vendredi 20 Mars a eu lieu l'installation du nouveau conseil municipal.

Réunis sous la présidence du doyen d'âge, Jacky REMARS, les élus ont procédé à l'élection du nouveau Maire.

Franck BRETEAU a été élu maire de Saint Georges du Bois pour un 6ème Mandat. Après avoir voté sur le nombre d'adjoints et retenu la proposition du nouveau Maire, à savoir cinq adjoints, il fut procédé à l'élection des adjoints. L'élection s'est faite sous forme d'un scrutin de liste et l'unanimité des nouveaux élus a voté pour la liste proposée par Sébastien GANDON.

Vos élus et leurs délégations



Franck BRETEAU
Maire



Sébastien Gandon
1er Adjoint

Finances – Informatique – Outils de Communication – Dématérialisation – Vidéoprotection – RGPD (Règlement général sur la protection des données)



Murielle ROBIN
2ème Adjointe

Affaires scolaires – Associations + Financier – Attribution des logements sociaux – Gestion du calendrier de la salle associative – Relation avec les administrés – Restauration



Jacky REMARS
3ème Adjoint

Bâtiments – Espaces verts – Services Techniques – Travaux et pouvoir de Police – Relais de l'Adjoint à l'Urbanisme



Florence HUBERT
4ème Adjointe

Prévention des risques – Travaux – Urbanisme



Sylvain CHAMOIX
5ème Adjoint

Activités Sportives (Terrain de sport) – Associations Sportives (Foot et Pétanque) – Mutualisation Le Mans Métropole – Sécurité



Marianne CHALLIOL

Animation et Développement de l'Espace Culturel



Régis ANNIC

Contrats de Maintenance – Suivi des Contrats ERP (Etablissements recevant du public)

Vos conseillers délégués

Chaque délégation constitue un bloc de compétences permettant à l'ensemble des conseillers municipaux de s'impliquer plus particulièrement dans un des « blocs » de leur choix.

Vos élus titulaires

Marie-Pierre MENARD



Sandrine LEMAIRE



Stéphane COUPEAU



Ann ANNIC



Patrick LELASSEUX



Nathalie MEUNIER



Jean-Pierre URIEN



Florence DEROUET



Dominique MORVAN



Tom LARQUET



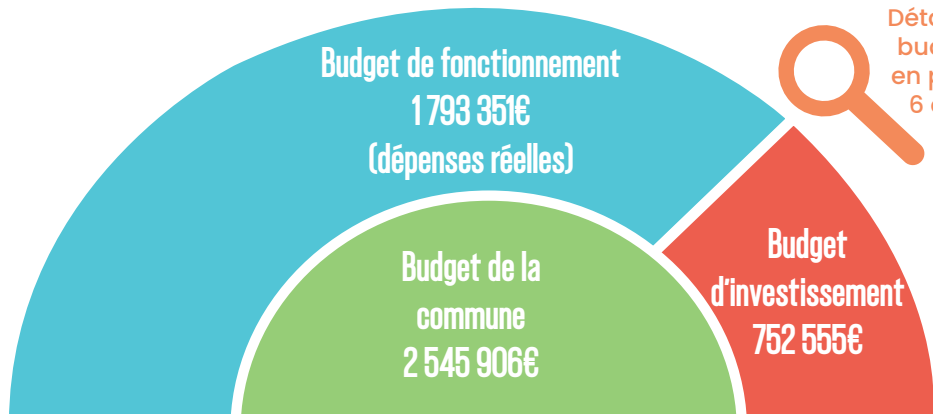
Sylvain JOUSSE



Les élus supplémentaires amenés à siéger en cas de démission d'un élu titulaire sont : Amandine ROLLAND et Jean-Noël FOSSE.

Budget 2026

Le budget global de cette année 2026 (fonctionnement et investissement) est de 2 545 906€. Avec les graphiques (page 6 et 7) vous pouvez voir le budget attribué aux dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le montant des nouveaux investissements pour cette année atteint 752 555€.



Détail du budget en page 6 et 7

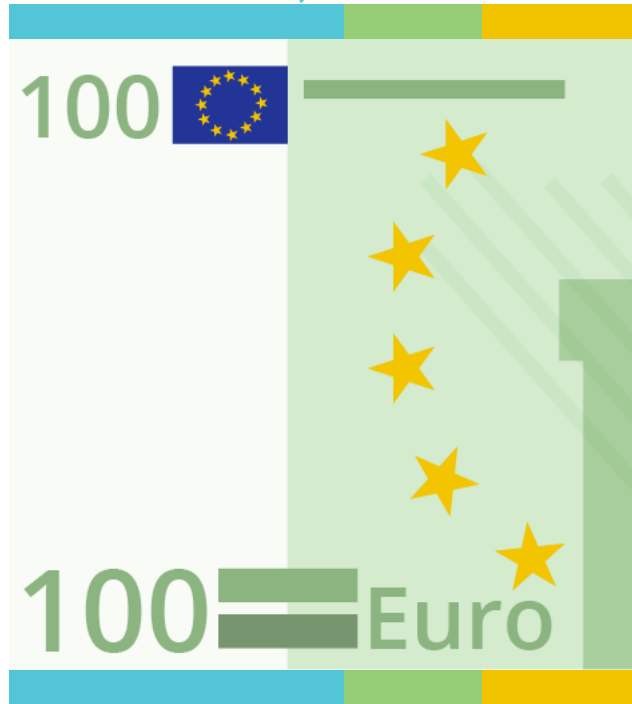
Nous vous proposons un regard détaillé sur l'année écoulé.

Dépenses réelles 2025 : Globalement les dépenses sont montées à 1 843 572,50€.
Voici les principales dépenses par secteur, sur une base de 100 euros.

FONCTIONNEMENT GENERAL :

- Mairie, administration générale, agence postale
- Achat nouveau véhicule
- Animations (feu d'artifice, Noël cérémonies...)
- Espace culturel
- Charge de personnel

30€ pour 100 euros dépensés soit 552,012.10€



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS:

- Entretien général/maintenance
- Salle associative
- Batiments public et autres
- Église
- Charges de personnel

10€ pour 100 euros dépensés soit 169,826.26€

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE :

- Restaurant scolaire
- Accueil périscolaire
- École
- SIVOM Bocage Cénomans
- Charges de personnel

40€ pour 100 euros dépensés soit 745,626.30€



ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS :

- Voirie, chemins
- Espaces verts
- Terrain de foot
- Cimetière
- Parc de la Rivière
- Espace de loisir - City stade
- Charges de personnel

20€ pour 100 euros dépensés soit 376,107.84€

Drimi 72 : Une entreprise de désinsectisation s'installe à Saint Georges du Bois.

Hervé Triffault, propose ses services sur notre commune et dans un rayon de 30 km autour, aux particuliers, entreprises, collectivités... Il peut intervenir aussi bien sur des nids de frelons asiatiques ou européens, que sur des nids de guêpes, enterrés ou non, et de chenilles processionnaires, jusqu'à une hauteur de 32 m.

SGDB : Quel a été votre parcours ?

Hervé Triffault : Depuis 2001, je suis préparateur de commande au sein d'une entreprise sarthoise où je continue de travailler car l'activité de ma micro-entreprise Drimi 72 reste saisonnière.

En parallèle, je suis engagé depuis 1998 en tant que pompier volontaire auprès du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Sarthe. C'est dans ce cadre que j'ai découvert la destruction des nids d'hyménoptères. Parfois nous partions pour la journée afin d'en détruire plusieurs, ce qui m'a toujours plu car ce sont des interventions en plein air et dans des conditions toujours différentes auxquelles il faut s'adapter.

A compter de 2018, le SDIS de la Sarthe a cessé d'intervenir pour traiter les nids. Le projet de poursuivre cette activité à mon compte a commencé à cheminer dans mon esprit. Un ancien collègue pompier professionnel m'a proposé de racheter sa micro-entreprise de désinsectisation ce que j'ai accepté.

J'ai suivi la formation dédiée à cette pratique et obtenu la certification nécessaire le 29 avril dernier.

SGDB : Comment procédez-vous pour éradiquer les nids ?

Hervé Triffault : Je les traite avec de la poudre insecticide diffusée avec de l'air comprimé qui englobe tout l'intérieur du nid. Je ne le retire pas car seulement 1/3 des insectes y sont présents et, à leur retour, les 2/3 qui étaient dans la nature vont en créer un nouveau. En procédant ainsi, ces insectes vont être contaminés par la poudre en revenant au nid et en 3 ou 4 jours il sera détruit.

SGDB : Avez-vous quelques conseils pour éviter l'apparition d'un nid ?

Hervé Triffault : A cette période, la reine fondatrice crée un nid primaire de la taille d'une clémentine et de couleur blanche dans lequel elle va pondre des larves, qui à maturité vont créer un nid secondaire qui sera beaucoup plus gros. Je peux intervenir à ce stade pour un tarif moindre. Il faut surveiller les greniers, les abris de jardin ou autre lieu à l'abris des intempéries où elles aiment pondre. L'installation de piège est également une bonne chose à condition qu'ils soient véritablement adaptés à la capture des frelons sans nuire aux autres insectes pollinisateurs.

SGDB : Comment peut-on vous contacter ?

Hervé Triffault : Il est possible de me contacter, mais également de m'envoyer des photos du nid suspect en cas de doute, via les moyens suivants :

- Tel : **06 20 03 38 24**
- Mail : **dds.drimi72@gmail.com**
- Page facebook : drimi72
- Site internet (en cours de création)



Un auto-entrepreneur dans les domaines du graphisme et du web à saint georges du bois : Vincent Meunier



Vincent Meunier, graphiste, web designer et formateur a récemment déménagé son auto entreprise du Mans pour revenir de nouveau s'installer à Saint Georges du Bois depuis janvier 2026. Il propose à ses clients des outils de communication sur supports imprimés, ainsi que la création de site internet pour faire connaître et valoriser leurs activités au travers d'une communication visuelle originale et attractive.

SGDB : Quel est le rayon et le type d'actions de votre entreprise ?

Vincent Meunier : Je peux travailler tout type de structures.

Mon activité englobe l'ensemble de la France mais je peux être disponible pour des projets qui s'étendrait jusqu'aux territoires d'Outre-mer. Je réalise en grande majorité des moyens de communication imprimés tels que des affiches, cartes de visite, dépliants et des brochures. Je suis notamment en charge de la réalisation du bulletin municipal pour la mairie de Saint Georges du Bois depuis octobre 2020.

Je propose divers services de retouches photographiques et je fait également la création et gestion de sites internet. Je propose également mes services en tant que formateur en infographie et en web à des organismes de formation agréés sur le Mans pour des niveaux allant du BAC+2 jusqu'au niveau MASTER.

SGDB : Quel a été votre parcours ?

Vincent Meunier : J'ai toujours été passionné par le domaine des arts et c'est donc tout naturellement que je me suis dirigé vers un BAC Arts Appliqués, suivi d'un BTS Design graphique que j'ai complété avec une licence en développement et intégration web. J'ai commencé à travaillé en tant que salarié graphiste et intégrateur web dans ce domaine pendant environ 3 ans.

Je suis ensuite revenu en Sarthe et j'ai alors décidé de lancer mon activité en tant qu'auto-entrepreneur. Je travaille en indépendant depuis février 2019.

SGDB : Quels sont vos projets professionnels ?

Vincent Meunier : Je souhaite poursuivre mon travail dans mon domaine actuel et éventuellement dans le futur, étoffer la gamme de mes services proposés avec des conseils en communication et des prestations en montage vidéo.

SGDB : Au regard de l'actualité, quel est votre utilisation et point de vue au sujet de « l'intelligence Artificielle » ?

Vincent Meunier : Je n'utilise pas l'intelligence artificielle et j'y suis complètement opposé que ce soit dans mon travail mais aussi bien au quotidien. Aujourd'hui il n'existe aucune véritable réglementation et éthique dans leurs créations et leurs utilisations (sans compter les problèmes de vols de projets et autres infractions aux droits d'auteurs). Le domaine de la communication visuelle fonctionnent avant tout par l'échange d'idées et concepts, et c'est cet élément humain qui donne le côté passionnant à mon travail. L'ia ne peut que l'imiter mais pas l'égaliser.

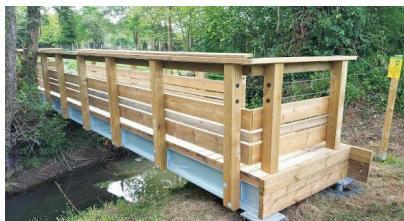
SGDB : Comment peut-on vous contacter ?

M Meunier : Il est possible de me joindre de trois façons différentes :

- Par mon Site web : www.vincent-meunier.fr (via la page contact dédié)
- Par téléphone : [06.67.36.32.07](tel:06.67.36.32.07)
- Par mail : contact@vincent-meunier.fr

Une nouvelle passerelle pour relier nos chemins

Après plusieurs semaines d'attente liées aux fortes intempéries de l'hiver, la nouvelle passerelle en bois enjambant l'Orne champenoise est désormais installée et ouverte aux promeneurs. Cet ouvrage, très attendu, marque une étape importante dans l'amélioration du secteur de la Ronde verte et dans la continuité des itinéraires de randonnée du territoire.

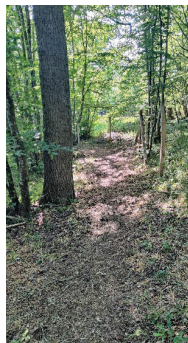
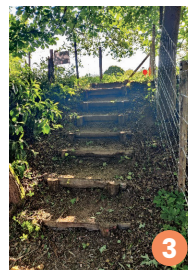
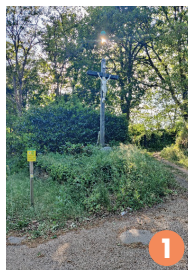


Ce passage sécurisé et esthétique s'intègre harmonieusement dans le paysage boisé et reconnecte des sentiers jusqu'ici séparés par le cours d'eau. Il permet désormais de prolonger la Ronde verte, secteur Souigné, jusqu'au parking de l'ancien ÎlotCo, point d'arrêt provisoire du cheminement dans cette direction.

L'objectif à moyen terme est clair : poursuivre l'aménagement pour rejoindre le chemin de la Petite Saulerie et les itinéraires menant à Pruillé-le-Chétif. La municipalité prévoit d'ajouter plusieurs aménagements complémentaires dans les mois à venir afin d'offrir un cadre de promenade optimal et de renforcer l'attractivité naturelle du secteur.

Afin de pouvoir découvrir ce nouveau chemin et cette nouvelle passerelle, une balade gratuite est organisée le dimanche 21 juin sur une partie de la ronde verte. (voir affiche page 11)

Voici des photos du chemin au départ du calvaire route de souigné jusqu'à la passerelle :



DÉAMBULATION BOISGEORGIENNE



A la découverte d'un nouveau chemin de la ronde verte

**Dimanche
21 Juin 2026**

Rendez-vous à 10h15
sur le parking de l'école
Rue de Souigné

Balade gratuite d'environ 2 km,
sur une partie de la ronde verte, pour découvrir
notamment la nouvelle passerelle.

Un rafraîchissement vous sera offert à l'arrivée ! Possibilité
de se garer sur le lieu de départ, et retour au même endroit.

Renseignements : Mairie 02 43 47 18 87

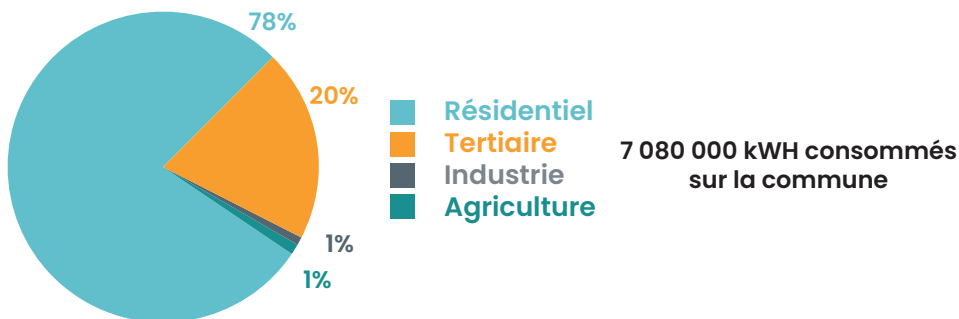
Bilan énergétique des bâtiments de la commune : de bons résultats

La commune de Saint Georges du Bois a bénéficié d'un audit de son patrimoine immobilier afin de déterminer sa performance globale en matière de consommation énergétique. Cela concerne 12 bâtiments reliés au réseau électrique et 2 reliés au gaz.

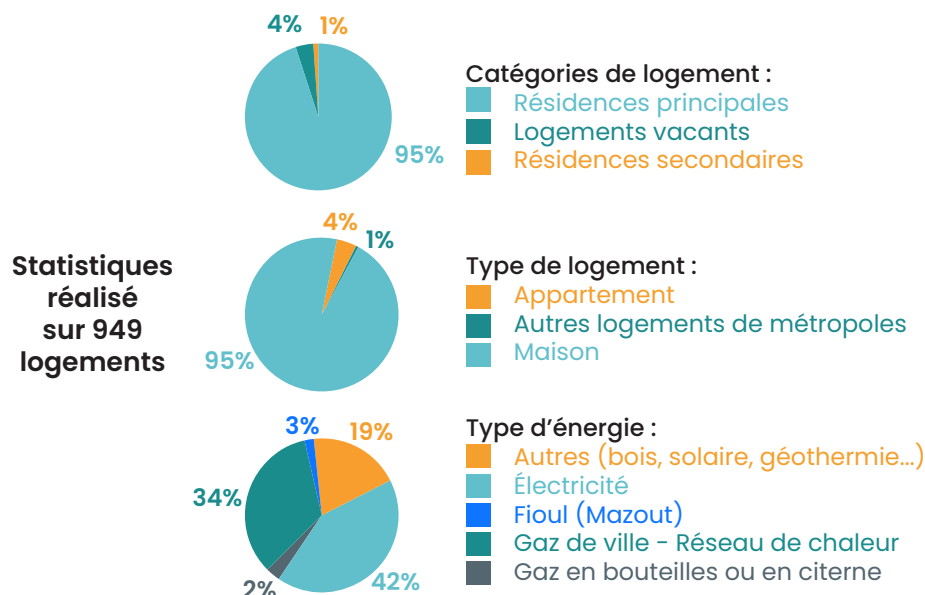
L'analyse réalisée par le Pays du Mans, via l'Espace conseil énergie climat, conclut à une bonne maîtrise des dépenses d'énergie.

Voici quelques chiffres clés (l'analyse porte sur la période 2018-2024) :

Données patrimoniales & Bilan énergétique Commune de Saint Georges du Bois Bilan sur les données 2024 (Contexte à l'échelle de la commune)

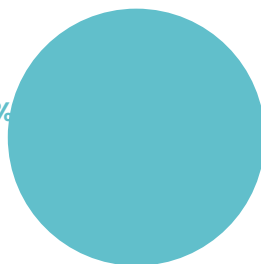


Service Unique de la Rénovation Énergétique Typologie de l'habitat et mode de consommation d'énergie (chiffres INSEE 2022)



108
Installations de production
d'énergie renouvelable

100%



■ Photovoltaïque

17,17%

De la consommation électrique totale des sites présents sur la commune

Programmation :

Réflexion sur l'installation de PV en auto-consommation collective via CENOVIA

Charges de fonctionnement de la collectivité liées à l'énergie :
84 126€ soit 4% du budget de fonctionnement de 1 549 000€ en 2027

Moyenne pour les communes du PAYS-DU-MANS :
6,5% du budget de fonctionnement

Pour la commune de
Saint Georges du Bois :
28€ par habitant

Pour les communes
du Pays du Mans :
45€ par habitant

Voyagez en tout sérénité les vendredis et samedi soir!

FLEXO
soirée





Ouverture d'une micro-crèche a la rentrée

« Blandine JOUANNET, Educatrice de Jeunes Enfants depuis 6 ans, ouvrira en septembre 2026 la micro-crèche « Les bébés heureux » sur la commune de Saint Georges du Bois.

Forte de plusieurs années d'expérience en direction de micro-crèches, notamment aux côtés d'Élodie MARTIN et de Kémokho SYLLA, avec qui elle a collaboré aux seins de leurs structures, elle s'inscrit aujourd'hui dans la continuité de ce parcours en portant son propre projet. Cette ouverture se fait en partenariat avec le réseau petite enfance sarthois du même nom, « Les bébés heureux », représenté par Élodie MARTIN et Kémokho SYLLA, avec qui elle est aujourd'hui associée.



La micro-crèche « Les bébés heureux » de statut privé, sera ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Sa capacité d'accueil est de 12 enfants de 2 mois ½ à 6 ans. Elle a pour vocation d'offrir un lieu d'accueil rassurant et bienveillant, où chaque enfant peut grandir à son rythme, en toute sécurité et dans le respect de ses besoins. Une attention particulière sera portée au bien-être des enfants comme à l'accompagnement des parents, avec des propositions d'activités tournées vers le sensoriel et la découverte de la nature. »

Blandine JOUANNET

Gestionnaire et Directrice Micro crèche « Les bébés heureux »

3 Cours Pégase - 72700 Saint Georges du Bois

Adresse mail : sgdb@lesbebesheureux.fr

Site internet : <https://lesbebesheureux.fr/>



Lucie Araujo : l'accompagnement humain et stratégique au cœur de notre territoire

Habitante de notre commune et passionnée par l'humain, Lucie Araujo met aujourd'hui ses 15 ans d'expérience en direction d'établissements médico-sociaux au service des dirigeants et des particuliers de la région.

Co-gérante de Profilsuccess72, Lucie propose une approche « sans filtre » et concrète pour relever les défis professionnels actuels. Son expertise se déploie sur trois axes majeurs :

1. Accompagner les dirigeants et les entreprises

Forte de son parcours dans le secteur de la santé et du social, elle aide les chef-fe-s d'entreprise et responsables associatifs à prendre du recul. Son objectif ? Définir des stratégies RH solides, décoder les dynamiques d'équipe et retrouver de la sérénité dans le management.

2. Le Bilan de Compétences : Redonner du sens

Vous vous interrogez sur votre avenir ? Lucie accompagne les particuliers pour faire le point sur leurs compétences innées. Grâce à la méthode Profilsuccess, elle vous aide à mettre en lumière vos talents pour que chaque pièce de votre puzzle professionnel retrouve sa place.

3. Formation et Coaching sur-mesure

De la gestion du stress et du temps à la performance commerciale, Lucie anime des formations pragmatiques. Elle propose également des coachings individuels pour approfondir des besoins spécifiques, que ce soit au Mans dans ses locaux, en entreprise ou en visio.

« Mon métier est de vous aider à connaître votre profil et vos compétences innées, pour vous permettre de choisir ou de créer l'environnement de travail idéal, celui qui respecte votre nature et booste votre épanouissement. »

Besoin de faire le point ? Lucie vous accueille avec plaisir pour échanger sur vos projets, que vous soyez un professionnel en quête de performance ou un particulier en recherche d'alignement.

Contact : Lucie Araujo – Profilsuccess72

- Téléphone : **06.70.82.08.71**
- Email : lucie.araujo@profilsuccess.com
- Site internet : www.profilsuccess.com
- Réseaux sociaux : Profilsuccess72 (LinkedIn, Facebook, Instagram)

Top départ pour les 14 logements du clos du stade

Les travaux ont officiellement débuté au Clos du Stade, à proximité immédiate des terrains de football. Les premiers mouvements de terre marquent le lancement d'un programme immobilier attendu, qui contribuera à renforcer l'offre locative sur la commune.

Ce projet, porté par le promoteur Yeswimmo pour le compte de la Société Mancelle d'Habitation, prévoit la construction de 14 logements. Une fois achevés, ces logements seront intégralement destinés à la location, avec une mise à disposition prévue dans un peu plus d'un an.

Pensé pour s'intégrer harmonieusement dans son environnement, le futur ensemble résidentiel offrira des logements modernes et fonctionnels, répondant aux besoins des habitants et aux standards actuels en matière de confort et de performance énergétique.



Rue de la Croix Sainte-Apolline : les travaux sont terminés

Les travaux engagés depuis plusieurs mois rue de la Croix Sainte-Apolline sont désormais terminés.

Le retour du soleil début mai, a permis aux équipes de reprendre les opérations de voirie. Elles ont ainsi pu poser un revêtement innovant, spécialement conçu pour réduire la surchauffe urbaine. Ce matériau nouvelle génération offre plusieurs avantages : meilleure réflexion de la chaleur, confort accru pour les usagers et durabilité renforcée.

L'installation du nouvel éclairage public, est venu compléter l'aménagement de la rue. Le chantier a été conclu par la mise en place du nouveau marquage au sol, ultime étape afin de tourner la page de cette phase de travaux.



Extension du cabinet médical : un projet pour 2026



Les travaux du cabinet médical de Saint-Georges-du-Bois ont démarré. Une extension de 132 m² sera réalisée. Les travaux permettront la création de deux nouveaux bureaux médicaux et d'un bureau infirmier, améliorant ainsi l'accueil des patients et les conditions de travail des professionnels de santé.

Le chantier devra être achevé pour la fin d'année 2026.



PAT PIZZA

Pat'Pizza, présent tous les mercredis sur la place de la Mairie, à partir de 17h

06.85.66.11.57

Pour un meilleur service pensez à réserver

Retrouvez toutes mes pizzas sur:

www.patpizza.fr

3 mars 2026

Vote du CFU 2025

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte financier unique 2025, résumé ainsi :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	1 057 172,24 €	1 668 355 €	2 725 527,24 €
	Recettes réalisées	339 829,24 €	1 699 373,51 €	2 039 202,75 €
	Restes à réaliser	114 956,65 €	0 €	114 956,65 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	845 085,27€	2 474 840,98 €	3 319 926,25 €
	Dépenses réalisées	335 994 €	1 519 028,50 €	1 855 022,50 €
	Restes à réaliser	44 284,92 €	0 €	44 284,92 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	3 835,24 €	180 345,01 €	184 180,25 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	- 212 086,97 €	806 830,99 €	594 399,01 €
Solde investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	- 208 251,73 €	986 830,99 €	778 579,26 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	70 671,73 €	0 €	70 671,73 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	- 137 580 €	986 830,99 €	849 250,99 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M BRETEAU Franck le Maire, n'ayant pas pris part au vote :

- approuve le compte financier unique 2025
- donne pouvoir à M BRETEAU Franck, le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Affectation du résultat

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 validé et signé par le comptable public, selon les résultats suivants :

	RÉSULTAT CUMULÉ COMPTE CA 2024 (A)	AFFECTATION DU RESULTAT 2024 AU COMPTE 1068 EN 2025 (B)	RÉSULTAT DE L'EXERCICE COMPTE ADMINISTRATIF 2025 (C)	RESTES A RÉALISER	SOLDE DES RESTES A RÉALISER (D)	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RÉSULTAT (= A - B + C + D)
Investissement	-212 086,97		3 835,24	D = 44 284,92 R = 114 956,65	70 671,73	-137 580,00
Fonctionnement	882 421,63	75 935,65	180 345,01			986 830,99

Considérant que seul le résultat de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement)

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'affectation du résultat comme suit :

- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2025 = 986 830.99€
- Affectation obligatoire à la couverture de besoin de financement de la section d'investissement (c/1068) = 137 580.00
- Excédent à reporter (ligne 002) en recettes de fonctionnement = 849 250.99
- Résultat d'investissement à inscrire au budget 2026, en dépenses (001) = 208 251.73

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement proposée.

Vote des taux

Rappel des taux de 2025 :

- Taxe foncière (bâti) : 31.70 %
- Taxe foncière (non bâti) : 19.24 %
- Taxe d'habitation : 12.56 %

Il est proposé au conseil municipal d'augmenter les taux des trois taxes de 1,5%, soit une TF (bâti) à 32,18%, une TF (non bâti) à 19,53% et une TH à 12,75%. Après en avoir débattu, le conseil municipal adopte à l'unanimité les taux suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 32,18%
- Taxe foncière (non bâti) : 19,53%
- Taxe d'habitation : 12,75%

Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

Conformément aux dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts (CGI), les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre peuvent, par délibération et sous certaines conditions, assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

La délibération, prise avant le 1er octobre, prendra effet à compter du 01/01/2027. En cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune et non pas à la charge de l'Etat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Adoption du budget primitif 2026

Le budget suivant est proposé à l'approbation du conseil municipal :

Section Fonctionnement :

DEPENSES	BP 2026
11 - Charges générales	433 600,00 €
12- Personnel	918 696,91 €
14 - Atténuations de produits	5 000,00 €
65 - Autres charges gestion courante	381 054,08 €
66 - Charges financières	45 000,00 €
67 - Charges spécifiques	0,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	1 793 350,99 €
023 - Virement section investissement	626 000 ,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	12 950,00€
043 - Opérations d'ordre intérieur de la section	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	638 950,00 €
TOTAL DEPENSES	2 435 300,99 €

RECETTES	BP 2026
013 - Atténuations de charges	19 500,00 €

70 - Produits services, domaine (cantine, accueil périscolaire)	152 500,00 €
73 - Impôts et taxes (sauf 731)	396 519,00 €
731 - Fiscalité locale	619 000,00 €
74 - Dotations	376 500,00 €
75 - Autres produits gestion courante (loyers)	19 031,00 €
76 - Produits financiers	0,00 €
77 - Produits spécifiques	0,00 €
78 - Reprises amort, dépréciations, prov semi budgétaires	0,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	1 583 050,00 €
002 - Excédent fonctionnement reporté (N-1)	849 250,99 €
TOTAL RECETTES	2 432 300,99 €

Section investissement :

DEPENSES	BP 2026
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204) yc opérations	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	191 073,36 €
Opérations d'équipement	486 482,00 €
TOTAL DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	677 555,36 €
16 - Emprunts	75 000,00 €
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	75 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	752 555,36 €
Solde négatif reporté N-1	208 251,73 €
TOTAL DEPENSES	960 807,09 €

RECETTES	BP 2026
13 - Subventions d'investissement (sauf 138)	140 956,65 €
TOTAL RECETTES D'ÉQUIPEMENT	140 956,65 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	43 320,44€
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	137 580,00 €

16 - emprunts et dettes assimilées	0,00 €
TOTAL RECETTES FINANCIERES	180 900,44 €
TOTAL RECETTES REELLES	321 857,09€
021 - Virement de la section fonctionnement	626 000,00 €
040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	12 950,00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	638 950,00 €
TOTAL RECETTES	960 807,09 €

Principales dépenses d'investissement :

En opérations : 453 446,00 €.

- Acquisitions foncières et réalisation de chemins : 3 446 €
- Rénovation et extension de la salle associative : enveloppe réservée à hauteur de 450 000€

En dehors des opérations : 179 824 €

NOUVEAUX PROJETS 2026		
SECTEUR	OBJET	MONTANT TTC
Dépenses courantes	«petits investissements du quotidien»	36 324 €
Salle associative	centrale de sécurité incendie	5 000 €
Restaurant scolaire	Tables anti-bruit	2 000 €
Eglise	Menuiseries presbytère : lière tranche	9 000 €
	Réparation dôme	3 000 €
Espaces extérieurs	Eclairage solaire jardin de Bellevue	9 000 €
	Jeux maternelle	19 000 €
	Chemin rural : les Garendières	17 000 €
	Vidéoprotection	46 000 €
	Mur de façade cimetière	5 500 €

Informatique	Renouvellement régulier du parc	6 000 €
	Vidéoprojecteur	2 500 €
Mairie	Site internet	10 000 €
Services techniques	Aspirateur à feuilles	7 000 €
	Récupérateur d'eau (25m3)	2 500 €
Sous-total		179 824 €

Après avoir entendu le détail des propositions, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de 2026, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

Attribution des subventions

Le maire présente la liste des subventions proposées. Le conseil municipal, après avoir entendu les propositions, décide d'attribuer les subventions de la manière suivante :

- Aux associations :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT PROPOSE
Football club saint-georges pruille	2 000 €
Association sportive de petanque boisgeorgienne	300 €
Akiltoor	350 €
Groupe chantant	200 €
Dynamiques boisgeorgiens	500 €
Association des parents d'élèves de l'école trompe-souris	1 000 €
S.G.B. Taekwondo	200 €
MONTANT TOTAL	4 550 €

- A la coopérative scolaire : 1 100 €. Ce montant permet de financer le fonctionnement annuel de la coopérative + 1 600 € pour l'aide au financement de la classe de mer. Soit un total de 2700€
- Au RASED (soutien aux élèves en difficulté) : 100 €
- Au CCAS : 5 000 €

Recrutement en accroissement temporaire d'activité : services techniques

Les travaux d'entretien des espaces verts sont accrus durant la période estivale. Il est nécessaire de renforcer l'équipe des agents communaux, dans le secteur

technique durant la période estivale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le recrutement dans le cadre d'un contrat temporaire d'accroissement saisonnier d'activité, deux personnes à temps complet, pour une durée maximale de 6 mois chacune, rémunérées en fonction de la grille d'adjoint technique à l'échelon 1.

Demande de subvention detr et fipd : vidéoprotection

A ce jour, pour les bâtiments publics, seul le site scolaire Trompe-Souris est pourvu de 5 caméras. L'objectif de l'opération est d'étendre la vidéoprotection à 6 autres bâtiments publics de la commune, à savoir : l'accueil périscolaire/salle associative, le restaurant scolaire, la buvette du boulodrome, l'espace culturel, les toilettes du city stade et les futurs vestiaires de football. Les dépenses s'élèvent à un montant de 37 999.49 € HT.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter la DETR 2026 et le FIPD 2026 pour financer ce projet, de la façon suivante :

Cofinancements	Montant	%
DETR 2026	18 999.75 €	50%
FIPD	11 399.84 €	30%
Reste à charge commune	7 599.90 €	20%
TOTAL	37 999.49 €	100%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de financement et autorise le maire à déposer les demandes de subventions.

20 mars 2026

Election du maire

Monsieur REMARS Jacky, doyen d'âge, fait l'appel des conseillers, et constate que les règles de quorum sont respectées.

Il donne lecture des articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'élection du maire.

Le conseil municipal désigne Mme ANNIC Ann et Monsieur COUPEAU Stéphane en tant qu'assesseurs, et M CHAMOIX Sylvain en tant que secrétaire.

Monsieur REMARS Jacky recueille les candidatures, et constate que Monsieur BRETEAU Franck est seul candidat à la fonction de maire.

A l'issue du 1er tour de scrutin, Monsieur BRETEAU Franck, est élu maire par 19 voix, soit la totalité des suffrages exprimés.

Fixation du nombre des adjoints

Monsieur BRETEAU Franck, Maire, demande à l'assemblée de se prononcer sur le nombre d'adjoints à élire. Selon l'article L 2122-2 du CGCT, le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints, sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil. Pour la commune de Saint Georges du Bois, le nombre maximum d'adjoints est donc de 5. Le maire propose de fixer le nombre

des adjoints au nombre maximum.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve ces dispositions et décide de fixer à 5 le nombre d'adjoints au maire.

Election des adjoints

Durant le délai accordé par le conseil municipal, une seule liste est déposée, comportant les noms de : M GANDON Sébastien, Mme ROBIN Murielle, M REMARS Jacky, Mme HUBERT Florence, M CHAMOUX Sylvain.

Monsieur le maire fait procéder à l'élection des adjoints au maire, après avoir rappelé les conditions d'organisation de leur élection.

La liste présentée est élue à l'issue du 1er tour de scrutin, avec 18 voix, soit la totalité des suffrages exprimés.

Sont élus :

- M GANDON Sébastien, 1er adjoint
- Mme ROBIN Murielle, 2ème adjointe
- M REMARS Jacky, 3ème adjoint
- Mme HUBERT Florence, 4ème adjointe
- M CHAMOUX Sylvain, 5ème adjoint.

1 avril 2026

Désignation des délégués au sein du SIVOM du bocage cenomans

La commune est membre du syndicat intercommunal du Bocage Cénomans, qui regroupe les communes de Chaufour-Notre-Dame, Fay, Pruillé-Le-Chétif, Trangé et Saint Georges Du Bois. Le SIVOM du Bocage Cénomans exerce les compétences liées aux activités jeunesse, petite enfance et famille, ainsi qu'une compétence carte foot partagée uniquement entre Pruillé-Le-Chétif et Saint Georges Du Bois. Il convient de désigner 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les délégués titulaires suivants :

- Monsieur BRETEAU Franck
- Madame ROBIN Murielle
- Madame MENARD Marie-Pierre

Est désigné délégué suppléant :

- Madame LEMAIRE Sandrine

Désignation des délégués au sein du syndicat du parc de la rivière

La commune est membre du syndicat du Parc de la Rivière, qui regroupe Etival-les-Le-Mans et Saint Georges Du Bois, qui administre le site de l'étang du Parc de la Rivière.

Il convient de désigner 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne, à l'unanimité, les élus délégués titulaires suivants :

- Monsieur GANDON Sébastien
- Monsieur ANNIC Régis
- Monsieur LELASSEUX Patrick

- Monsieur JOUSSE Sylvain
- Sont désignés délégués suppléants :
- Madame MEUNIER Nathalie
 - Monsieur LARQUET Tom
 - Madame HUBERT Florence
 - Monsieur BRETEAU Franck

Détermination du nombre et élection des membres élus au conseil d'administration du CCAS

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Breteau, le maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide à l'unanimité, de fixer à 5 le nombre d'élus qui siègeront, sous la présidence du maire, au conseil d'administration du CCAS

A élu, à l'unanimité, par 19 voix, la liste des membres suivants :

- Madame ROBIN Murielle
- Madame MENARD Marie-Pierre
- Madame ANNIC Ann
- Madame MORVAN Dominique
- Madame CHALLIOL Marianne

Désignation des représentants de la commune a la CLECT de LMM

Conformément à l'article 1609 nonies C du CGI qui énonce les dispositions relatives au régime de fiscalité professionnelle unique (FPU), Le Mans Métropole a instauré une Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) par délibération du 16/12/2023.

Chaque commune est représentée par un membre titulaire et un membre suppléant, tous deux désignés par le conseil municipal. Suite aux candidatures reçues à cette fin, le conseil municipal désigne :

- Monsieur ANNIC Régis - Titulaire
- Madame HUBERT Florence – suppléante

Désignation de représentant ou correspondant au sein d'autres organismes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de désigner :

- Monsieur LARQUET Tom représentant au sein du Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de l'Orne Champenoise
- Madame DEROUET Florence représentante au sein du Comité National des Actions Sociales
- Monsieur GANDON Sébastien délégué titulaire au sein d'ATESART
- Monsieur CHAMOUX Sylvain correspondant de l'Etat en matière de défense

Modification statutaire du SIVOM du bocage cenomans

La présidente du Syndicat Intercommunal du Bocage Cénomans a présenté au Comité Syndical du 4 mars 2026 le projet de modification des statuts du syndicat relatif à l'ajout de l'article 13 sur les dispositions particulières. Le Comité Syndical, après avoir pris connaissance de la proposition et en avoir débattu, a approuvé le projet de modification des statuts du syndicat.

Le Comité Syndical propose donc aux conseils municipaux des communes membres l'ajout de l'article 13 :

« *Articles 13 : Dispositions particulières Article 13-1 : Prestations extérieures Dans le prolongement de ses compétences statutaires en matière de Coordination de la politique Petite Enfance, Enfance-Jeunesse et Familiale, le Syndicat est habilité à réaliser des prestations de services portant sur :*

- *l'information et l'accompagnement des assistants maternels et des parents employeurs,*
- *l'observation des besoins sur le territoire par l'analyse des demandes des familles et de l'offre proposée,*
- *l'organisation d'actions collectives, permanences et temps d'éveil,*
- *l'appui administratif et technique en matière d'accueil individuel du jeune enfant,*
- *l'organisation et gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH),*
- *l'organisation et gestion d'activités et séjours pour les enfants de 8 à 18 ans,*
- *l'organisation d'actions d'informations, temps de rencontres et d'échanges pour la famille et les co-éducateurs (parents, professionnels) de la petite enfance et de l'enfance jeunesse.*

Ces prestations peuvent être réalisées au profit de collectivités territoriales non-membres du Syndicat ou de leurs établissements publics situés sur le territoire du département de la Sarthe ou des communes limitrophes. Chaque intervention donne lieu à la conclusion d'une convention précisant l'objet, la durée et les conditions financières, dans le respect du principe d'équilibre financier et des règles de la commande publique. »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de modification des statuts du syndicat par l'ajout de l'article 13 tel que rédigé ci-dessus.

Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois,

DISPONIBLE SUR **Google Play** | Télécharger dans **l'App Store**

my
mairie

Vidéoprotection : Lancement des études pour un réseau renforcé

Le nouveau mandat municipal s'ouvre avec un dossier prioritaire : la modernisation et l'extension de notre système de vidéoprotection. Les élus, Sébastien Gandon (numérique) et Sylvain Chamoux (sécurité), ont d'ores et déjà entamé les réunions de travail avec les services techniques de Le Mans Métropole pour définir les contours de ce projet.

Un déploiement sur deux fronts

Le projet de renforcement cible deux types d'espaces complémentaires :

Les axes routiers majeurs : Les caméras actuelles seront remplacées par du matériel de nouvelle génération, plus performant et précis.

Les bâtiments et lieux publics : Afin de lutter contre les dégradations et les incivilités constatées ces derniers mois, de nouveaux points de vue seront installés. Sont notamment concernés :

- L'aire de loisirs des Hayes.
- Les entrées de la salle associative et de l'espace culturel.
- La mairie et le futur vestiaire de football.

Financement et calendrier

La répartition budgétaire est établie selon la localisation des dispositifs : Le Mans Métropole prend en charge les équipements sur la voirie, tandis que la commune assure le financement des installations liées aux bâtiments communaux. Le déploiement opérationnel sur le terrain est envisagé pour le début de l'année 2027.

Vidéoprotection, pas vidéosurveillance

La municipalité tient à rappeler une distinction essentielle : le dispositif est un outil de vidéoprotection et non de vidéosurveillance.

«Il n'est en aucun cas question d'un visionnage permanent de l'espace public. Le système permet uniquement une consultation ponctuelle et a posteriori des images, strictement encadrée par la loi, dans le cadre d'enquêtes liées à des actes délictueux.»

Cette initiative vise à garantir la tranquillité de tous et à préserver durablement nos équipements publics.



Sorties et projets de l'école

Depuis le mois de février, les classes de notre groupe scolaire ont vécu de nombreuses découvertes, sorties pédagogiques et moments de partage. Retour sur ces temps forts qui ont rythmé la vie des élèves.

PS / MS – Sortie sportive USEP

Les plus jeunes ont participé à une sortie sportive organisée par l'USEP autour du thème « Le château de Radégou ». Malgré un transport plus long que prévu, les enfants ont pu profiter de quatre ateliers variés sous un beau soleil. Jeux de coopération, jeux d'opposition et rencontres avec d'autres écoles ont fait de cette matinée un moment très apprécié.



MS / GS – Musée Carré Plantagenêt



Les élèves ont pris le bus puis le tram pour rejoindre le Musée Carré Plantagenêt au Mans. Ils ont participé à l'atelier « Toucher des animaux », une expérience sensorielle marquante. Ils ont pu toucher des animaux à poils – souris, mulot, rat d'égout, rat musqué, écureuil, lapin, taupe, lièvres, renard, blaireau – ainsi que des animaux à plumes comme le corbeau, la pie, la mésange ou encore la chouette. La visite du musée leur a également permis d'observer chevreuil, sanglier, ours et autres animaux naturalisés.

CE1 – Parcours de motricité

Les CE1 ont profité du parcours de motricité de la maternelle, initialement conçu autour du verbe ramper. Ils ont ensuite exploré d'autres actions : sauter, enjamber, escalader... Une belle occasion de développer coordination, équilibre et imagination.



CM1 – Musée de Tessé

Les CM1 ont visité le Musée de Tessé. Cette sortie leur a permis d'approcher les œuvres étudiées en classe et de travailler sur le thème « Histoires d'apparences ». Les élèves ont ainsi réfléchi aux préjugés et à ce que les vêtements racontent, de l'Antiquité à nos jours.



CM1 / CM2 – Sorties de fin avril

Une journée bien remplie attendait les CM1/CM2 :

- Concert JM France sur le thème des sons à la salle de l'Oasis
- Séance cinéma au Royal avec le film d'animation Calamity Jane

• Pique-nique convivial au parc Robert Manceau
Une sortie mêlant culture, musique, cinéma et détente.



Projet d'école – Carnaval du 9 mars

L'ensemble des élèves a participé au carnaval du groupe scolaire.

Au programme :

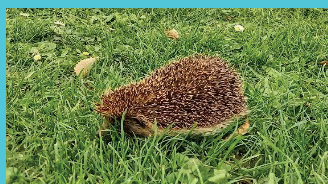
- Photos des enfants et des plus grands selon les thématiques de déguisements
- Dégustation de crêpes lors de la récréation du matin

Un grand merci aux familles pour leur participation et leur aide précieuse. Ce moment festif a apporté couleurs, rires et partage à toute l'école.



MS / GS 2 – Visite surprise d'un hérisson

Jeudi dernier, les enfants ont eu la surprise de découvrir un petit hérisson venu se promener près de l'école. Carnivore, il cherchait vers de terre et petits insectes. Un moment rare et fascinant pour les élèves, ravis de pouvoir l'observer.



Une fermeture de classe à la rentrée scolaire

Madame l'inspectrice d'académie nous a fait savoir qu'une fermeture de classe allait s'appliquer à la rentrée scolaire de septembre 2026.

Cette décision, dont nous avons eu l'information lors d'échanges préalables, fait suite à la baisse sensible de la démographie des jeunes enfants depuis 2022. L'arrivée de nouvelles familles avec le Val de l'Orne et le Champ de la Grange depuis cette période se traduit par un lissage des inscriptions de nouveaux enfants en nombre bien inférieur aux gros effectifs des CMI et CM2 des années 2024 et 2025 qui sont ou s'apprêtent à rentrer au collège. L'école Trompe souris sera alors constituée de huit classes.



Ambiance carnaval à l'école
et au restaurant scolaire



Cérémonie du 8 mai



1ère édition du Marché Éco
Créatif



Concours de doublettes formées
par l'association sportive de
pétanque boisgeorgienne

Rétrospectives



Festival du jeu organisé par l'association Akiltoor



« Boum » organisée par l'A.P.E.T.S. (Association des Parents d'Élèves Trompe Souris) en collaboration avec le groupe chantant de Saint Georges du Bois



Assemblée générale des Dynamiques Boisgeorgiens



Remise des prix lors du Run nature de l'Orne Champenoise organisé par l'association des foulées d'Étival



Exposition ARTOTHEQUE organisée par l'association le boucan des arts à l'espace culturel



Le bocage cenomans accueille sa nouvelle coordinatrice

Depuis le mois d'avril, une nouvelle coordinatrice est entrée en fonction au syndicat intercommunal du Bocage Cénomans, en remplacement de Lise DEVAUX, qui nous a quittée pour développer un projet personnel.

Notre nouvelle coordinatrice territoriale Nora MILLOT nous vient de l'association d'éducation populaire des francas où elle travaillait auprès des jeunes depuis une dizaine d'années.

Notre territoire du Bocage Cénomans ne lui est pas inconnu et encore moins Saint Georges puisqu'elle a commencé son expérience professionnelle auprès d'une association boisgeorgienne qui n'existe plus à ce jour, l'association L.E.J. (Loisirs Enfance Jeunesse) qui organisait des centres aérés l'été avant que le Bocage Cénomans ne s'occupe de cette mission.

Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre territoire.



A gauche Lise DEVAUX et à droite Nora MILLOT

Le SIVOM du Bocage Cénomans

Petite enfance et parentalité

- Le Relais Petite Enfance du Bocage Cénomans accompagne les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession ainsi que les parents employeurs dans leur rôle. La commune de Saint Georges du Bois compte actuellement dix assistantes maternelles exerçant à domicile et quatre accueillant les enfants en maison d'assistantes maternelles.
- Le Relais propose régulièrement des temps de jeux et de rencontres, au cours desquels les assistantes maternelles participent avec les enfants à des activités partagées. Ces moments favorisent les échanges et sont encadrés par Julie Rey, animatrice du Relais.

- Tout au long de l'année, les professionnelles ont également la possibilité de prendre part à différents ateliers thématiques : musique, comptines et lecture, ou encore activités sensorielles.

Par ailleurs, le Bocage Cénomans accompagne les familles à travers des actions de soutien à la parentalité. Ces initiatives permettent de créer du lien entre les habitants du territoire, de partager des temps en famille et d'accompagner certaines étapes clés, notamment grâce aux actions passerelles vers l'école maternelle, menées en partenariat avec les établissements locaux, dont l'école « Trompe-Souris » de Saint Georges du Bois.

Du côté de la parentalité, parents et enfants ont pris part à divers ateliers : cuisine avec l'accompagnement du chef Stéphane Garnier, cirque en partenariat avec le Plongeoir du Mans, musique animée par Charlène, ainsi que des ateliers de pédagogie animale, notamment autour de la prévention des morsures.



Retrouver le programme parentalité avec de nombreuses autres actions sur le site : <https://syndicat-bocage-cenomans.fr/>

Renseignements auprès de Mathilde Grandin, responsable Petite enfance et Parentalité au [02.52.19.21.80](tel:02.52.19.21.80) (option 1)

ou petiteenfanceparentalite@bocagecenomans.org

On pense aussi à la rentrée 2026 !

Accueil de loisirs des mercredis, année scolaire 2026-2027 :

Le Bocage Cénomans propose deux accueils de loisirs pour les mercredis :

- Sur Saint Georges du Bois (accueil périscolaire - 24 rue de Sablé)
- Sur Chaufour Notre Dame (salle municipale - 12 rue de la Denisière)

Les deux accueils disposent du même fonctionnement :

- Accueil du matin de 7h45 à 9h00
- Accueil du soir de 17h00 à 18h30
- Accueil d'une heure pour déposer ou récupérer son/ses enfant(s)

Les inscriptions pour l'accueil de loisirs des mercredis débuteront courant juin pour les familles du territoire. Il sera possible de s'inscrire sur l'ensemble de l'année scolaire 2026-2027.

Toutes les informations sur notre site internet :

<https://syndicat-bocage-cenomans.fr/>

Ou auprès de Maxime LOISON, directeur des accueils de loisirs à : accueilloisirs@bocagecenomans.org ou [07.64.58.19.23](tel:07.64.58.19.23)

Tickets sports :



La deuxième semaine des vacances scolaires de printemps, une soixantaine de jeunes ont participé aux tickets sports et ont pu découvrir un large choix d'activités et de projets : linogravure, art floral, piscine nocturne, atelier cuisine, soirée jeux d'enquête, activité sportive Pickleball...

Ouvert aux 11-17 ans, rendez-vous pour les prochains programmes 2026 :

- Du 17 au 28 août 2026 (période estival)
- Du 26 au 30 octobre 2026 (vacances d'automne)

Dès septembre, les tickets sports changent de nom et deviennent : Boca'jeunes ! Des idées d'activités ou envie de projets ? Cindy

responsable Enfance-Jeunesse, recueille les envies des jeunes. Pour participer à ces activités, il suffit de s'inscrire sur l'espace famille et de se rendre le jour de l'activité place de la mairie de St Georges du Bois où une navette conduit les jeunes directement sur le lieu de l'activité.



séjour pré-ados été 2026 :

Cette année, les jeunes de 11-14 ans pourront profiter d'un séjour pré-ado :

- Du 6 au 13 juillet, à Clecy en Normandie : activités aquatiques et culturelles.

Chantier argent de poche :

Pour les jeunes de 14 à 17 ans, il est possible de participer à un chantier argent de poche. En échange de travaux dans une commune sur 5 jours, tu reçois 5€ d'argent de poche par heure travaillée. Pour postuler, tu dois avoir complété le dossier d'inscription à demander auprès du service enfance-jeunesse.

Pour toutes demandes ou informations, contacter : Cindy BRULE, responsable enfance-jeunesse à : enfancejeunesse@bocagecenomans.org ou [06.87.56.11.14](tel:06.87.56.11.14)

Toutes les informations sur notre site internet :

<https://syndicat-bocage-cenomans.fr/> (voir QR code)

ou sur les réseaux Facebook ou Instagram : Bocage Cenomans.



Associations	Président ou Contact	Téléphone	Mail/Blog
Akiltoor	Antoine DENIAU		Mail : akiltoor@gmail.com
Association des Parents d'élèves de l'École Trompe Souris			Mail : apets72700@gmail.com
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Nathalie PASTEAU	06.81.49.40.14	Blog : aspb.asso-web.com
Buckmaster Wargames72			Mail : jeanchristophe.bongard@gmail.com
Dynamiques Boisgeorgiens	Max MORANCE	02.43.47.24.66	Mail : assos72-dynamiquesboisgeorgiens@yahoo.fr
Football Club Saint Georges Pruilé	Anthony FOLLIOU	06.78.37.63.38	Site : http://essgb.footeo.com
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.29.35.12	Mail : alma5372@orange.fr
S.G.B taekwondo	Marwan GUIMIER	06.02.14.83.22	Mail : sgb.taekwondo72@gmail.com
St Georges Bien Etre (gymnastique)	Evelyne BODINIER	02.43.80.55.59	Mail : sgbe72700@gmail.com
Tea and talk			Mail contact : annwatsonannic@gmail.com Mail association : teaandtalk72@gmail.com
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95	



Les Dynamiques Boisgeorgiens :

Les activités après-midi Jeux de cartes, de société et Loisirs créatifs partagés sont organisés le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois à partir de 14h00 jusqu'en Juillet et à partir de Septembre le mercredi après-midi des semaines Paires.

Les initiations danse musette sont réalisées tous les mardis soir à partir de 20h00. Les randonnées pédestres sont programmées une fois par mois le lundi après-midi à partir de 13h30 suivant le calendrier établi.

Le programme de JUIN à OCTOBRE 2026 est le suivant :

Réservé aux adhérents :

- Dimanche 07 Juin 2026 Repas 50ème anniversaire de l'association, salle associative à St Georges du Bois
- Mardi 25 Août et Vendredi 04 Septembre 2026 Journées découvertes du canton Le Saonois

A l'attention de tout public :

- Dimanche 11 Octobre 2026, Salle associative à St Georges du Bois - Après-midi dansant de 14h00 à 19h00, ouvert à tout public

APETS

Soirée « Jim & Jump »

La soirée « Jim and Jump », organisée le 24 janvier par l'APETS en partenariat avec l'association des parents d'élèves de l'école de Fay, a rassemblé plus de 300 participants.

Une chasse aux trésors a ouvert les festivités, avant que les enfants ne profitent pleinement de la structure de jeux dans une ambiance joyeuse et animée.

Les bénévoles, mobilisés tout au long de la soirée, ont assuré avec efficacité le service des croque-monsieur, préparés avec soin par U Express de St Georges du bois, contribuant ainsi à la réussite de cet événement convivial et fédérateur. Les associations espèrent pouvoir renouveler cette belle collaboration.



Carnaval

Le 28 mars dernier, la commune a vibré au rythme de son carnaval annuel organisé par l'APETS72. Malgré une météo incertaine et une pluie venue accompagner le défilé, la bonne humeur des participants n'a jamais faibli. Costumes colorés, sourires et ambiance festive étaient bien au rendez-vous.



La journée s'est poursuivie dans une ambiance rythmée avec un spectacle de musique et de chants d'Afrique de l'Ouest proposé par Ibrahima Koné, avant de se conclure par une soirée jeux et pizzas.

Nous remercions chaleureusement le restaurant «Le P'tit St Georges», l'association Akiltoor ainsi que U Express pour leur partenariat et leur soutien.

Malgré la pluie, cette édition a rencontré un franc succès auprès des petits comme des grands.

Vente de gourdes de compotes

Un succès riche en fruits pour l'APETS !

Les membres de l'association sont ravis de partager avec vous le bilan de sa récente vente de compotes.

Cette initiative gourmande a rencontré un franc succès auprès des petits et des grands ! Grâce à votre gourmandise et à votre soutien, l'opération a permis de récolter un bénéfice de 100 € qui sera reversé à la Coopérative scolaire.

Quel avenir pour cette action ? Comme cette vente a été une réussite en mi teinte, l'équipe de l'APETS se laisse le temps de la réflexion quant à son renouvellement.

Un immense merci aux parents bénévoles pour la préparation et à tous les acheteurs pour leur générosité.

Fête de l'école

Le 28 juin prochain, l'APETS organise comme tous les ans la fête de l'école qui aura lieu dès le matin sur le plateau scolaire Trompe Souris. Au cours de cette journée festive vous pourrez admirer les spectacles des élèves de l'école, déjeuner sur place et participer aux différentes animations et jeux proposés gratuitement. Comme l'année dernière, l'APETS a fait appel à un food truck pour assurer la restauration et l'association organise son habituelle buvette. A la fin de la journée, aura lieu le tirage au sort de la tombola qui est essentiellement composée de lots offerts par les commerçants. L'APETS les remercie chaleureusement pour leur participation. Les tickets sont actuellement en vente auprès des élèves. Nous comptons sur vous pour l'accueil que vous leur ferez s'ils sonnent à votre porte et leur faire atteindre des records de vente !



FC SGP :

Avec les beaux jours, toutes les équipes de foot du FC SGP ont fait leur retour sur les terrains en herbe de la commune. Il faut dire qu'avec un robot qui tond au millimètre, c'est un vrai régal ! ...Il ne manque plus

que les nouveaux vestiaires pour que le bonheur soit total ... Sur le plan sportif, nous avons organisé pour la 4ème année de suite notre stage de Pâques. Des portes ouvertes «école de foot» catégorie 5 / 11 ans seront organisées courant juin.



Le GJ Bocage Manceau (catégorie U12 à U18) a reçu le Label de la FFF. Cette distinction est une belle récompense pour nos cinq clubs et vient récompenser le travail de nos éducateurs et de nos bénévoles.

Au niveau des catégories adultes, notre équipe séniors A est toujours en course pour le maintien en Régionale 3. La saison a été plus compliquée pour nos équipes B et C mais cette saison était un passage de relais entre les générations... il faudra continuer à reconstruire la saison prochaine.

Notre équipe de Foot à 7 continue à faire bonne figure lors de ces matchs nocturnes tandis que nos vétérans récemment qualifiés pour la finale de coupe et nos féminines jouent le haut de tableau.



Le calendrier des animations du club est bien rempli. Le 29 août, un tournoi de pétanque/ paëlla est organisé au profit de notre groupement de jeunes (catégories 12/18 ans). Puis, le samedi 05 septembre 2026, ce sera notre fameux tournoi de jeunes (U10/U11 & U12/U13) Fusion' Cup JM.ROGER.... alors, à vos agendas !



SAINT GEORGES BIEN ÊTRE : toujours au top !

Tout au long de cette année sportive, nos 183 adhérents ont été actifs dans nos activités.



Pilâtes



Gym douce



Gym tonique



Yoga



Step



Notre traditionnelle randonnée de fin d'année aura lieu le mardi 23 juin : rendez-vous à 17 heures 45 à la salle associative pour un départ à 18 heures. Le retour est prévu vers 19 heures 30. Si la randonnée ne vous tente pas, venez pour le moment convivial qui suivra.

Derniers cours le vendredi 26 juin avec Jennifer et ses cours de pilâtes et step

INSCRIPTIONS POUR 2025-2026

- **Mardi 1er septembre de 18 heures à 20 heures à la salle associative**
ATTENTION : ce 1er jour d'inscription est réservé
 - 1) Boisgeorgiens et Boisgeorgiennes
 - 2) Sportifs et sportives hors commune qui se sont inscrits à SGBE en septembre 2023 et les années précédentes
- **Jeudi 3 septembre de 18 heures à 20 heures à la salle associative**
 - 1) Boisgeorgiens et Boisgeorgiennes
 - 2) Hors communes inscrits depuis septembre 2024 et nouveaux adhérents

Reprise des cours le lundi 7 septembre à 17 heures avec Virginie et le yoga.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider en rejoignant le bureau de l'association ou pour l'ouverture et la fermeture de la salle associative et de la salle annexe de l'espace culturel sous la mairie lors de nos activités.

Que vous soyez adepte d'une mise en forme tout en douceur et légèreté ou d'une recherche plus approfondie, Saint Georges Bien Être est l'association qu'il vous faut !

Contact : sgbe72700@gmail.com

A bientôt de vous accueillir encore plus nombreux en septembre 2026 !

Voyagez en tout sérénité les vendredis et samedi soir!



Saint Georges du Bois un village où il fait bon vivre !



Saint-Georges-du-Bois confirme son attractivité dans le classement national « Villes et Villages où il fait bon vivre », se plaçant 20^e au niveau départemental et 8^e parmi les communes de taille similaire. Ce résultat valorise la qualité de vie, le dynamisme immobilier et l'équilibre démographique de notre village. Avec un marché résidentiel solide et une population intergénérationnelle, notre commune continue d'offrir un cadre de vie recherché et harmonieux.

Des nouveaux panneaux de signalétique pour les nouveaux chemins

Depuis quelques semaines de nouveaux secteurs de la ronde verte ont été ouverts. Dès avant l'installation de la passerelle pour le secteur près de la route de Souliné, les panneaux signalétiques jaunes et verts ont été installés pour permettre aux promeneurs de mieux s'orienter au cours de leurs promenades boisgeorgiennes.

Ce sont 29 nouveaux panneaux qui ont été installés, comme ceux ci-dessous pour la ronde verte sud, à proximité de l'aire de loisirs des Hayes et la ronde verte secteur Souliné.



Éditeur de la publication: Mairie de St Georges du bois

Directeur de la publication: Franck Breteau

Couverture: Passerelle du chemin de randonnée de la ronde verte

Conception/Maquette/Retouche Photo: Vincent Meunier (vincent-meunier.fr)

Impression: Numeriscann'24 (Tirage en 1200 exemplaires)

Dépôt légal: Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint

Saint Georges du Bois se végétalise : arbres, haies et îlots de fraîcheur

La commune poursuit activement son programme de végétalisation afin d'améliorer le cadre de vie, renforcer la biodiversité et préparer l'espace public aux épisodes de fortes chaleurs. Depuis le début de l'année, plusieurs opérations ont été menées dans différents quartiers, dont une en partenariat avec la Fédération Régionale des Chasseurs et avec la participation enthousiaste des élèves de l'école. Près de la Ronde Verte et du Clos des Hayes, les enfants ont planté de nouvelles haies bocagères, apprenant les gestes de plantation tout en contribuant à la création de corridors écologiques.



Plantations sur le plateau scolaire



Plantations le long du nouveau secteur des Hayes de la ronde verte, près de l'espace de Loisirs

En parallèle, 47 arbres supplémentaires ont été implantés ou remplacés dans plusieurs secteurs de la commune : Pensée-Marguerites, Square des Fleurs, Promenade des Étoiles, Parc des Hayes et plateau scolaire. Enfin, 11 arbres de haute tige ont été installés au Clos des Hayes pour constituer un nouvel îlot de fraîcheur, essentiel pour réduire la température ressentie en période de chaleur. Ces actions confirment l'engagement de Saint-Georges-du-Bois en faveur d'un environnement plus vert, plus agréable et plus résilient.



Plantations en bas du Clos des Hayes, en bordure d'un cheminement piéton.

Une nouvelle aventure associative commence

Une nouvelle association a vu le jour à Saint Georges Du Bois : Tea And Talk dont l'objet est de partager la culture d'origine britannique sur notre commune et ses environs dans le cadre de l'usage ludique de la langue anglaise. Cela peut prendre notamment la forme de soirées conviviales au cours desquelles les participants pourront échanger en anglais sur différents sujets.
Informations et contact : annwatsonannic@gmail.com

TEA AND TALK

Venez participer à une soirée
conviviale en anglais !

*Come and take part in a friendly
evening in english !*



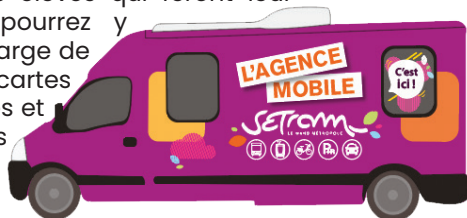
Saint-Georges-du-Bois (72700)

Information & contact : annwatsonannic@gmail.com

Association n° W723018674

Agence mobile SETRAM en mairie le 26 août

L'agence mobile de la SETRAM sera présente en Mairie le mercredi 26 août, de 14h30 à 16h30. Le public visé est en priorité les élèves qui vont en sixième à la rentrée. Toute personne souhaitant se renseigner sur les modalités d'abonnement sera la bienvenue, particulièrement les élèves qui feront leur première rentrée en collège. Vous pourrez y effectuer vos démarches : achat et recharge de titres, création ou renouvellement de cartes de transport, informations sur les horaires et lignes, et conseils pour les abonnements de rentrée. Un service de proximité pour faciliter vos déplacements.



Rénovation de l'habitat : la réouverture des aides de l'A.N.A.H.

Service Départemental de l'Énergie et l'Équipement



Si vous avez un projet de rénovation de votre habitation principale, des aides de l'A.N.A.H. peuvent vous être accordées.

La plateforme numérique pour le dépôt de votre demande est à nouveau accessible. Localement, notre commune et Le Mans Métropole s'appuient

sur le dispositif S.U.R.E. piloté par le Pays du Mans pour vous accompagner dans vos démarches. Un nouveau système est mis en place pour les dossiers de rénovation énergétique globale (Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné), pour sécuriser les projets des ménages (lutte contre les tentatives de fraude) :

le passage préalable par un Espace Conseil France Rénov' (ou opérateur d'opération programmée) est impératif avant le dépôt d'un dossier de demande de subvention.

Les ménages ayant des projets de rénovation, sur le territoire de Le Mans Métropole, sont invités à lancer (ou relancer) leurs démarches en contactant **S.U.R.E** au [02.55.44.10.10](tel:02.55.44.10.10)



Bonne nouvelle pour nos sportifs et nos associations !

Après une longue attente, le projet de nouveaux vestiaires va enfin prendre vie. Les travaux débuteront à la mi-mai, marquant le lancement concret de cette amélioration très attendue de nos équipements. Le chantier avancera tout au long des prochains mois, pour une livraison prévue au premier semestre 2027. Nous partagerons régulièrement des nouvelles de l'avancée des travaux afin que chacun puisse suivre cette belle transformation.



Esquisse du projet

EXPOSITION

3 JUIN > 4 JUIL 2026

SAINT-GEORGES-DU-BOIS (72)

À LOUER (À ACHETER)

L'artothèque fonctionne comme une bibliothèque, emportez l'œuvre* pour vivre avec quelque temps...

Accrochage Médiation Mar. 2/06

15h>17h

*Location Décrochage Sam. 4/07

10h30>12h

#Photographie #Dessin
#Peinture #Sculpture
#Céramique #Gravure
#Sérigraphie

Espace Culturel

Place de la Mairie

accueil@mairie-sgdb.fr

02.43.47.18.87

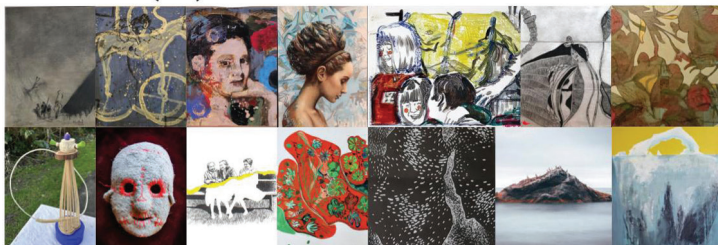
Entrée libre

ADHESION + LOCATION

Tarifs et disponibilité*

contact@leboucandesarts.com

06.326.05.690



artothèque rurale itinérante

des oeuvres originales d'artistes pour toutes et tous

Bibliothèque *A pleine Page*

**VOUS SOUHAITEZ
DEVENIR BÉNÉVOLE ?**

Venez rejoindre notre équipe en vous faisant connaître auprès de
Marianne Challiol
mchalliol@mairie-sgdb.fr
bibliotheque@mairie-sgdb.fr
ou à la mairie de Saint-Georges-du-Bois

Informations sociales

Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi...). Tél : 02.43.84.16.60

«Soutien à domicile Familles de la Sarthe»

Pour les familles, les personnes âgées et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Elodie Leroy (responsable de secteur) se déplace à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement.

Tél : 02.43.77.23.53

Mail : eleroy.sad@famillesdelasarthe.org

Maison des services ADMR

Rives de la Sarthe propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses,...) Tél : 02.43.21.03.05

Informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 14h30 à 18H00
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9H00 à 12H00 et 14H30 à 17H00
- Samedi : 9H00 à 12H15

Tarifs des Photocopies

A4 noir et blanc : 0.20 €

A4 couleur : 0.50 €

A3 noir et blanc : 0.30 €

A3 couleur : 0.70 €

Tél : 02.43.47.18.87

Mail : accueil@mairie-sgdb.fr

Sarthe Autonomie

Sarthe Autonomie s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat ...), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes. Sarthe Autonomie de l'antenne d'Allonnes reçoit sur rendez-vous tous les matins sur place ou au domicile et sans rendez-vous à Sarthe Autonomie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.

11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale)

Tél : 02 43 14 33 60

Mail : sartheautonomie.cmno-allonnes@sarthe.fr

Assistante Sociale du Secteur

Vous pouvez rencontrer Madame CHATELIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV. Tél : 02.43.14.33.60.

SIVOM du Bocage Cénomans

Tél : 02.43.83.51.97

Mail : secretariat@bocagecenomans.org

L'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires): tel 07 64 58 19 23 accueilloisirs@bocagecenomans.org

Relais de la Petite enfance

Tél : 02.52.19.21.80 (choix 2)

Mail : relaispetitenfance@bocagecenomans.org

Presbytère

Père Vincent Rabergeau
4 rue Ducreé 72100 Le Mans
02.43.47.80.75 / 02.43.28.52.69

Si vous n'êtes pas cité, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Activité tennis

Les cours de tennis sont en accès libre

Agence Postale Communale

Elle se situe en mairie, ses horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie. La levée du courrier a lieu à 12h30 en semaine et à 11h00 le samedi.

Tél : 02.43.21.33.67

Bibliothèque « à Pleine Page »

Tél : 09.64.02.36.05

Espace culturel - Place de la Mairie

- Lundi : 16h30 à 18h30
- Mercredi : 10h-12h / 14h30 à 18h30
- Samedi : 10h00 à 12h00

Conseillers numériques

Permanence en Mairie le lundi de 14h30 à 18h00

Destruction Nuisibles

En cas de présence de nuisibles (frelons asiatiques, guêpes etc...) contacter l'accueil de la mairie.

Déchets verts

Déchets verts au lieu-dit de la Blanchardière

Transport

ALÉOP (Le Mans - Noyen - Sablé) Ligne 208

Dépliant disponible en mairie et sur le site internet : aleop.paysdelaloire.fr

Ses artisans

Dépannage en électroménager et outillage électrique. Vente d'occasion et de pièces détachées

Xavier Lebreton : 06.62.05.31.06

ORDIDOC - Dépannage informatique à domicile 06.30.54.44.66

Artisan peintre :

Jean-Marie Pelletier : 02.43.47.14.49

GN ISOLATION : Panneaux isothermes : 02.43.47.10.67

NP Maçonnerie : Artisan maçon

Patrice Noël : 06.74.04.01.52

(sortie de St Georges du bois vers Etival).

- Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
- Samedi : 9H00 à 18H00

Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribay (Rouillon).

- Lundi, Mardi, Mercredi : 9H00 à 12H00
 - Jeudi et Vendredi : 14H00 à 18H00
 - Samedi : 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00
- Pour les déchetteries ouvertes de 9 à 12 heures, la dernière entrée se fait à 11h45.
Pour les déchetteries ouvertes de 14 à 18 heures, la dernière entrée se fait à 17h45.

Composteurs: Les composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le 02.43.47.47.60

Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif : LUNDI (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain. Sortir les bacs la veille.

Location de la salle de la Maison de la Rivière (capacité de 49 personnes)

au Parc de la Rivière du vendredi 11H30 au lundi 11H30. Renseignement auprès de la mairie

SETRAM

Dépliant ligne 34 disponible en Mairie. Horaires fixes en semaine, fixes et à la demande le samedi et uniquement à la demande le dimanche. En savoir plus sur sgdb72.fr

SARL Lemesle Jardins : Jardinier

Paysagiste lemeslejardins@gmail.com
06.08.54.35.86

Ailetechdrone : Télépilote Professionnel :

Laurent Bilheux contact@ailetechdrone.fr
06.16.62.66.61

Sain et toit - Nettoyage et entretien Toiture, Façade, Terrasse et Panneaux solaires. Michaël Rolland : michael@sain-et-toit.fr 07.82.90.88.53

Vincent Meunier - Graphiste, Webdesigner et formateur infographie contact@vincent-meunier.fr
06.67.36.32.07

Ses services

Pharmacie de garde : 3237
Centre Hospitalier : 02.43.43.43.43
Centre Antipoison : 02.41.48.21.21
SAMU : 15
MÉDECINS DE GARDE : 116-117
POMPIERS : 18 / 112 (portable)
URGENCES : 17
Urgences vétérinaires 24h/24 :
Numéro de téléphone : 3115 (gratuit)
Site internet : www.urgences-veterinaires.fr

Gendarmerie de Coulans sur Gée :
02.43.88.82.06

Cabinet Médical Dr Barré, Dr Carrara ,
Dr Letessier, Dr Moreau-Cordier,
Dr Nayagom, Dr Toullier : 02.43.47.17.17

Dentiste Dr Potra 4 place pasteur St
Georges du Bois: 02.43.47.22.96

Drimi 72 entreprise de désinsectisation
Tel : 06.20.03.38.24
Mail : dds.drimi72@gmail.com

Infirmier libéral David Liger : 06.47.81.24.07

Kinésiologue
Laurence Manceau: 07.69.25.25.19

Kinésithérapeute
Déborah Sarrelabout : 02.43.88.47.81
Stéphane Tirot : 02.43.28.51.85

Ostéopathe
Manuel Dumont, Amandine Courtien :
02.43.88.47.81

Naturopathe : Eline BASSAN : 06.02.45.14.81

Pharmacie : Éloïse Jourdrein :
02.43.47.18.82

Pédicure Podologue
Agathe Thibault-Besnard :
02.43.21.23.31 ou 06.67.88.75.15

Praticienne en hypnose :
Coralie Christophe : 07.71.59.56.14

Mutami Mutuelle (contrat village)
09.77.42.55.25 ou 07.87.55.13.07

Ses commerçants

ADRAE - Pâtisseries maisons :
06.52.07.85.93
adrae_patisserie@hotmail.com

Charlotte s'en mêle - Coiffure :
02.43.47.24.12

CRYSTALCLEAN - Nettoyage intérieur de
véhicules à domicile : 06.84.35.16.45
contact.crystalcleanlm@gmail.com

Évasion des sens - Isabelle
esthéticienne : 06.45.81.47.46

Jean Pierre Rouillard - Vente de
produits (élevage local) : Blonde
d'Aquitaine, Charolaise et Limousine en
colis de 10 à 15 kg. Veau en colis de 5 à 10
kg : 02.43.47.24.96

La Maison du Pain - Boulangerie,
Pâtisserie : 02.43.20.21.08

L'Imprévu / Café du Midi - Bar, Tabac,
Presse : 02.43.14.75.30

Le P'tit Saint-Georges - Bar, Restaurant :
02.43.47.14.29

LINA TAXI - Artisan taxi : 07.81.81.09.72
linataxi72700@gmail.com

Natur'elle - Institut de beauté :
02.43.43.06.00

Ongléance - Soin des Ongles :
06.03.74.26.97

Pat'Pizza - Commerce ambulant -Vente
de pizzas : 06.85.66.11.57

Trame et Matière Création textile -
Création et confection de lingerie :
site web : creation-textile-sarthe.fr
mail : info@creation-textile-sarthe.fr

Stéphane Leffray - Vente de produits à
la ferme (sur réservation) viande rouge,
de veau et volailles : 02.43.47.19.96 ou
09.60.01.82.59

Sublissim'Ongle (Onglerie)
Contact Cindy POTTIER
3 rue des Fouillées
06.62.06.02.84 sur rdv.

U Express - Supermarché :
02.43.83.04.04

Calendrier des animations de Saint Georges du Bois

Dimanche 07 Juin 2026 Repas 50ème anniversaire de l'association, salle associative à St Georges du Bois organisé par les Dynamiques Boisgeorgiens

Fêtes des voisins
Le 13 juin 2026 à partir de 14h au square du Pré de la Vigne
Le 20 juin 2026 à partir de 18h à 1h au n°15 rue Cassiopée
Le 26 juin 2026 de 19h à minuit sur l'espace vert de la rue des Marguerites

Dimanche 21 juin Déambulation boisgeorgienne : Promenade de découverte du nouveau secteur de la ronde verte, départ à 10h15 parking de l'école route de souligné.

Dimanche 28 Juin 2026 Fête de l'école organisé par l'APETS

Samedi 04 Juillet 2026 Doublettes mixtes formées organisé par l'Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne

Lundi 13 juillet 2026 Soirée dansante et feu d'artifice Parc de la rivière

Samedi 29 août 2026 Tournoi de pétanque/ paëlla au profit de notre groupement de jeunes (catégories 12/18 ans) organisé par le Football Club Saint Georges Pruillé (FC SGP)

Mardi 25 Août et Vendredi 04 Septembre 2026 Journées découvertes du canton Le Sanois organisé par les Dynamiques Boisgeorgiens

Samedi 05 Septembre 2026 Tournoi de jeunes (U10/U11 & 12/U13) Fusion'Cup organisé par Football Club Saint Georges Pruillé (FC SGP)

Samedi 26 septembre 2026 Triplettes formées organisé par l'Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne

Dimanche 11 Octobre 2026 Après-midi dansant de 14 heures à 19 heures ouvert à tout public organisé par les Dynamiques Boisgeorgiens